



Bulletin Municipal

N°58 1^{er} semestre 2025



Edito

Chères Mondevilloises, chers Mondevillois, chers amis,

Ces six premiers mois à la tête de notre commune ont été marqués par de nombreuses rencontres, des projets porteurs et de riches émotions. Grâce à l'engagement de notre équipe municipale et à l'énergie de nos associations, nous avons vécu ensemble de beaux moments de partage et de convivialité, qui font tout le charme et la force de notre village.

Les mois à venir s'annoncent tout aussi animés avec la fête des voisins, la soirée du 13 juillet avec son feu d'artifice, la fête du tracteur, le marché phémère d'automne, les déjeuners intergénérationnels, les après-midis jeux du club du mercredi, le vide grenier, la kermesse de l'école, les bourses de puériculture, la fête du sport, le trail du coq... Autant d'événements qui renforcent les liens entre habitants et nourrissent le bien vivre ensemble.

Parallèlement, nous restons pleinement mobilisés dans la recherche de financements pour soutenir nos projets, dans un souci constant de rigueur budgétaire. Une gestion prudente nous a permis de dégager cette année un excédent de plus de 100 000€, ouvrant la voie à une planification sereine, notamment pour notre ambitieux projet scolaire et périscolaire, déjà soutenu par des premières subventions.

Nous poursuivons nos efforts pour maîtriser les dépenses de fonctionnement et de personnel, tout en maintenant un niveau d'investissement tourné vers l'amélioration du quotidien des Mondevilloises et des Mondevillois malgré les diminutions constantes des dotations de l'Etat. Continuons ensemble à faire vivre notre commune, avec sérieux, engagement et enthousiasme, pour bâtir un avenir à la hauteur de nos ambitions communes !

Stéphanie Grenault & Dominique Rotteleur



Sommaire

Edito	01
Agenda	01
Vie Municipale	02
Urbanisme	03
Budget	04
Communication	06
Associations	08
CCS	10
Enfance / Jeunesse	12
Informations Générales	14
En direct du Village	18
Nos Foodtruck	20

Comité de rédaction :

Commission Communication
Mairie de Mondeville

Directrice de publication :

Stéphanie Grenault

Graphiste :

Ludovic Gremont

Responsable Rédaction & Publication :

Laetitia Goyard
& Stéphanie Grenault

Agenda

- 13 Juillet : Feu d'artifices, repas et bal (FestiMondeville)
- 6 Septembre : Fête des Sports (FestiMondeville)
- 13 Septembre : Fête des Tracteurs
- 14 Septembre : Vide Grenier (FestiMondeville) et Forum des associations
- 27 Septembre : Marché Phémère d'Automne
- 12 Octobre : Trail du COQ (FestiMondeville)
- 31 Octobre : Halloween (FestiMondeville)
- 15 Novembre : Bourse Enfants et Puériculture (APEM)
- 22 Novembre : Beaujolais Nouveau (FestiMondeville)
- 23 Novembre : Belote (FestiMondeville)
- 6 Décembre : Télérthon (FestiMondeville et l'Atelier)

Bus France Services place de l'église (le mardi de 9h30 - 12h)

1^{er} & 29 juillet - 26 août - 23 septembre - 21 octobre - 18 novembre - 16 décembre

Mairie de Mondeville

18 Grande Rue - 91590 Mondeville - 01 64 98 31 03 / mairie@mondeville91.fr



Mondeville mon Village / www.mondeville91.fr



Conseil Municipal du 16 décembre 2024 :

- Délégation du Conseil Municipal au Maire : Adoptée à l'unanimité.
- Versement des indemnités de fonction du Maire et des adjoints : Adopté à l'unanimité
- Désignation des délégués des différents organismes et syndicats : Adoptée à l'unanimité.
- Désignation du correspondant Défense : Adoptée à l'unanimité.
- Désignation du correspondant incendie et secours : Adoptée à l'unanimité.
- Ouverture de crédits de la section d'investissement pour l'année 2025 : Adoptée à l'unanimité.

Conseil Municipal du 6 février 2025 :

- Dérogation scolaire pour un enfant résidant à la Padôle : Adoptée à l'unanimité.
- Frais d'écologie : Adoptés à l'unanimité.
- Demande de subvention auprès du PNR pour l'acquisition d'un broyeur et d'un vélo cargo à assistance électrique : Adoptée à l'unanimité.
- Création d'un poste d'agent principal spécialisé des écoles maternelles 1^{ère} classe et suppression du poste d'agent principal spécialisé des écoles maternelles 2^{ème} classe dans le cadre d'un avancement de grade : Adoptée à l'unanimité.
- Répartition des membres des commissions participant au PNR et les membres titulaires et suppléants du comité syndical : Adoptée à l'unanimité.

Conseil Municipal du 8 avril 2025 :

- Approbation du Compte Financier Unique 2024 pour un résultat de clôture définitif de l'exercice à 115 466,06€ : Adoptée à l'unanimité.
- Affectation du Compte de résultat de l'exercice 2024 : Adoptée à l'unanimité.
- Vote des taux 2025 : Adopté à la majorité (1 abstention).
- Approbation du Budget Primitif 2025 : Adoptée à l'unanimité.
- Subvention aux associations : Adoptée à l'unanimité.
- Recrutement d'agents contractuels saisonniers sur des emplois non permanents : Adopté à l'unanimité.
- Cession d'une parcelle communale à M^{me} Coelho et M. Dijon : Adoptée à l'unanimité.
- Acquisition d'une parcelle appartenant à la SCI DBS : Adoptée à l'unanimité.
- Acquisition d'une parcelle appartenant à Mme Bernier et ses cohéritiers : Adoptée à l'unanimité.

Conseil Municipal du 2 juin 2025 :

- Actualisation du tarif de gestion administrative et technique et remise en état lors de dépôts sauvages et d'ordures ménagères : 500€ pour les particuliers et 1500€ pour les professionnels : Adoptée à l'unanimité.
- Remboursement des frais engagés dans le cadre du partenariat avec l'association ARTIS pour la rénovation des vitraux de l'église : Adopté à l'unanimité.
- Remboursement des frais engagés pour les activités du service périscolaire : Adopté à l'unanimité.
- Remboursement des frais engagés pour l'achat des plans cadastraux : Adopté à l'unanimité.
- Convention fixant le tarif de la redevance d'occupation du domaine public pour les commerçants ambulants (foodtrucks) : 200€ annuels : Adopté à l'unanimité.
- Délégation du Conseil Municipal au Maire pour réaliser les lignes de trésorerie : Adoptée à l'unanimité.
- Décision modificative du budget 2025 n°1 : Adoptée à l'unanimité.

Règlementation sur le bruit :

Conformément à l'arrêté municipal n° 245-23-07 du 17 Novembre 2007 (consultable sur le site internet de la Mairie, et en Mairie), nous vous rappelons que les bruits de voisinage sont encadrés :

- Sont interdits les bruits gênants par leur intensité, leur durée, leur caractère agressif et répétitif ;
- Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers sont autorisés uniquement : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30, le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00, le dimanche et les jours fériés de 10h00 à 12h00 ;
- Les propriétaires et possesseurs d'animaux sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage.

Les infractions au présent arrêté seront constatées et poursuivies conformément aux lois en vigueur.

NB : Des protocoles de rue ont été rédigés en collaboration avec les Référents Rues, n'hésitez pas à vous rapprocher d'eux !

Location municipale : Vous cherchez un lieu pour organiser vos événements ? Pensez à notre salle Fernand Pelletier !

Cette salle accueille jusqu'à 100 personnes. Elle est chauffée, climatisée et dispose d'un parking d'une quarantaine de places, et d'un office équipé (deux réfrigérateurs, un congélateur, une plaque vitrocéramique professionnelle, un four professionnel, un lave vaisselle et un micro-ondes).

Location du vendredi 18h au dimanche 18h : 400€ pour les Mondevillois, 900€ pour les extérieurs.

Soirée de la Saint-Sylvestre, du 31 décembre 11h au 1er janvier 18h : 500€ pour les Mondevillois, 1000€ pour les extérieurs. Service de sécurité demandé.

Et pour vos réceptions à domicile, location de matériel possible :

Tables pliantes 10 couverts : 5€ par table pour deux jours

Chaises pliantes : 5€ les 10 pour 2 jours - Plancha électrique : 20€ les 2 jours

Barnums 4mx8m : 150€ les 2 jours - Option location 100 couverts : 50€.

Les disponibilités de la salle et modalités de réservation sont disponibles en mairie ou sur internet !



ÉVÈNEMENTS
Culinaires
Sportifs
Musicaux

PRIVATISATION
sur réservation

Rond point des Coudray
avenue de la fontaine au soulard
91450 ETIOLLES
01 84 18 09 20

Vous avez un projet de travaux ? Voici les démarches à connaître

Vous envisagez de construire, rénover, ou tout simplement aménager votre propriété ?

Certains travaux, même s'ils paraissent mineurs, nécessitent une autorisation d'urbanisme. Que ce soit pour :

- la construction ou l'extension d'une maison
- l'installation d'un abri de jardin ou d'une clôture
- la création ou modification d'ouvertures (fenêtres, portes...)
- la pose d'une fenêtre de toit
- la réalisation d'une piscine
- la pose de panneaux photovoltaïques
- ou encore la coupe ou l'abattage d'arbres

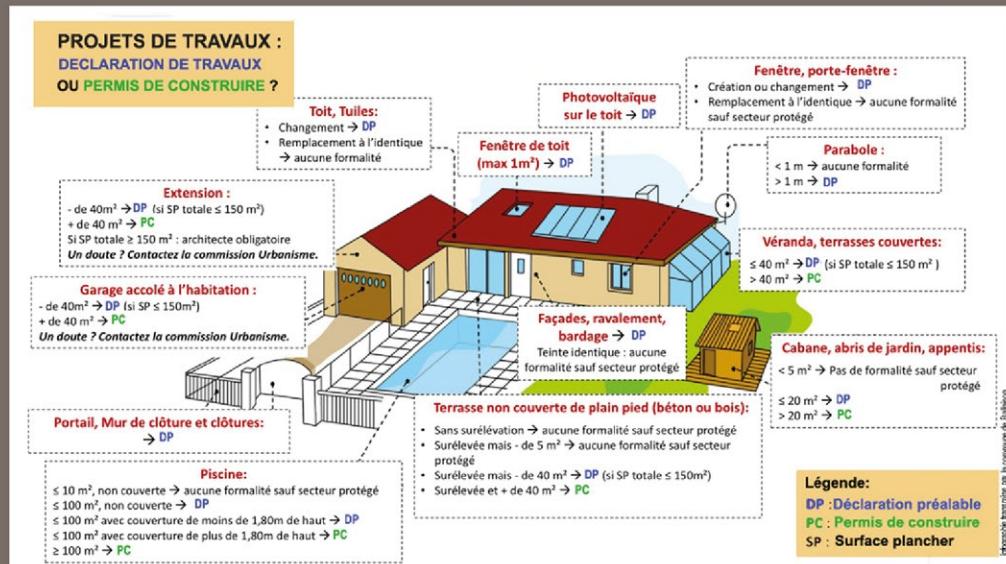
Des démarches préalables sont souvent obligatoires. Selon la nature de votre projet, vous devrez remplir :

- une déclaration préalable (formulaire Cerfa 13404-08)
- ou un permis de construire (formulaire Cerfa 13406-08).

Pour les travaux de remise à l'identique, un formulaire spécifique est à retirer directement en mairie.

N'hésitez pas à vous rapprocher du secrétariat de mairie en amont de vos travaux.

Vincent H.



Sécurité renforcée sur la Route de la Ferté-Alais

Suite à plusieurs accidents sur la route de la Ferté-Alais (RD 87) en février et mars, dont deux graves et le décès d'un jeune de 17 ans en 2-roues, nous avons étudié les moyens d'améliorer la sécurité sur cette zone en collaboration avec la Direction des Infrastructures et de la Voirie du Département (Unité Territoriale Sud).

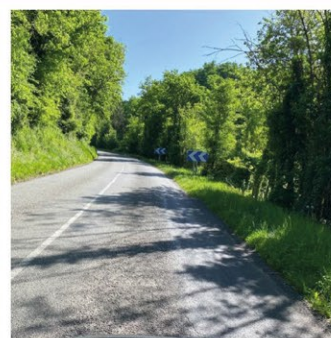
Nous avons pris en considération les différents types d'usagers (voitures, motos, bus, camions et véhicules agricoles) qui circulent sur cette route et nous avons décidé de mettre en place les dispositifs adaptés, avec pour objectif de signaler les virages et de faire ralentir, tout en privilégiant la sécurité de tous.

Aussi, les dispositifs suivants ont été installés en avril et mai par les équipes de l'Unité Territoriale Sud de l'Essonne :

- Pose de panneaux signalant les virages (chevrons phosphorescents pour mieux signaler la courbe dangereuse) ;
- Installation de panneaux de danger et de limitation à 70 km/h ;
- Mise en place de balises à l'intersection avec le Chemin de la Coupe ;
- Mise en place de bandes rugueuses pour inciter les conducteurs à ralentir naturellement.

Nous continuerons à travailler étroitement avec les services du Département pour garantir la sécurité de tous sur nos routes. Nous remercions sincèrement les équipes du Département et de l'UT Sud pour leur réactivité et leur mobilisation. Restons vigilants, ensemble.

Nicolas G.



Camping LE NID VERT

25 rue de Ballancourt
91590 MONDEVILLE
Tél : 33 (0)1 64 98 31 44
lenidvert91@orange.fr

www.lenidvert.fr



Bâtiment scolaire et périscolaire : le projet avance : des financements déjà obtenus !

La subvention de l'état DSIL que nous attendions n'a été obtenue que partiellement pour cette année.

Toutefois, le projet continue d'avancer et des solutions sont envisagées afin de pouvoir aboutir à la réalisation de ce projet. En effet, suite aux discussions avec le sous-préfet, nous avons été invités à présenter les travaux par étapes, ce qui ne changerait rien au délai global de livraison finale afin d'étaler l'obtention des subventions sur 2 années au lieu d'une. Cette nouvelle organisation nous permettra de mener à bien le projet tout en avançant de manière réaliste et maîtrisée.

À ce jour, nous avons réussi à obtenir plusieurs aides financières grâce au contrat rural :

- 200 000 € de la Région,
- 150 000 € du Département,
- 150 000 € de l'État, via la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux).

Ces soutiens montrent que notre projet est jugé utile et pertinent. Nous avons donc d'ores et déjà travaillé avec notre

architecte pour phaser le projet, afin de prévoir l'organisation des travaux et les financements.

Autre point positif : l'excédent de résultat que nous avons dégagé ces deux dernières années (comme vous avez pu le lire dans la partie finances de ce bulletin) nous donne aujourd'hui la possibilité de contracter un emprunt auprès de notre banque pour compléter le financement.

Ce projet demande du temps, de la coordination et de la rigueur, mais il avance dans le bon sens. Il demeure essentiel pour notre commune, afin de mieux accueillir les élèves et de rénover les infrastructures vieillissantes de la mairie et de l'école. C'est un investissement pour l'avenir et pour le bien-être de tous.

Stéphanie G. & Vincent H.

RAPPORT FINANCIER 2024

	Investissement	Fonctionnement	Total cumulé	Résultat 2023	Résultat cumulé
Recettes	137 578.43 €	694 254.50 €	831 832.93 €		
Dépenses	150 310.66 €	630 772.92 €	781 083.58 €		
Solde	-12 732.23 €	63 481.58 €	50 749.35 €	64 716.71 €	115 466.06 €

Approbation du Compte Financier Unique CFU 2024

Le budget 2024, adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal, se clôture avec un excédent de 50 749.47 €.

En tenant compte des résultats des exercices précédents, la commune entame l'année 2025 avec une réserve de 115 466.06 €. L'objectif d'économiser en vue de la future rénovation de l'école progresse favorablement. Ce budget a par ailleurs reçu l'approbation de Madame Gerbault-Femenia, inspecteur divisionnaire des Finances Publiques.

TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES 2025

Le Conseil Municipal réaffirme sa volonté de contenir la pression fiscale pesant sur les administrés. Afin de poursuivre la préparation des futurs travaux de rénovation du groupe scolaire et périscolaire, il maintient sa stratégie budgétaire en procédant à une hausse progressive et mesurée des taux d'imposition.

Taux 2025 :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 31,67 %
(contre 30,67 % en 2024 sur la commune ; moyenne départementale : 39,24 %)
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 63,93 %
(stable par rapport à 2024 ; moyenne départementale : 69,62 %)
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 17,34 %
(contre 16,84 % en 2024 sur la commune ; moyenne départementale : 24,32 %)

L'objectif est de limiter l'impact sur les ménages tout en renforçant progressivement la capacité financière de la commune. Cette réserve permettra de réduire autant que possible le recours à l'emprunt nécessaire au financement des travaux, qui contribueront à améliorer durablement le cadre de vie de tous.

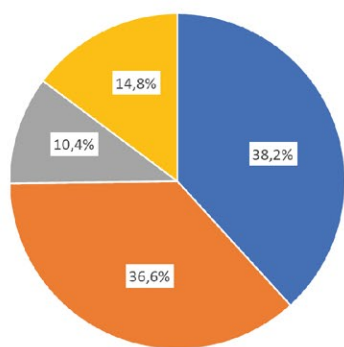


Hervé Pingué - 91590 Mondévillle - 07 87 95 77 28
Producteurs - Régional - Dans le Parc Régional Naturel de Gâtinais



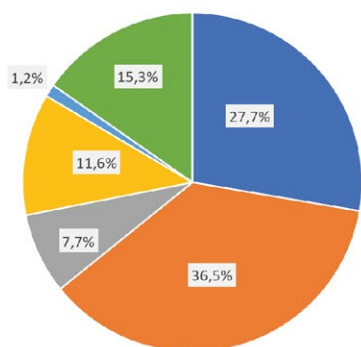
Soit un budget de 954 902,03 € équilibré en dépenses et en recettes..

Recettes de fonctionnement : 273 415,97 €



- Virement de la section de fonctionnement
- Emprunt et dette
- Subventions de la Région et d'investissement
- Dotations: taxes d'aménagement, fond de compensation de la TVA, excédent de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement: 681 486,06 €



- Charges à caractère général: énergie, assurance, fournitures scolaires et d'entretien, restauration et voyages scolaires
- Charges du personnel: salaires et charges sociales et de prévoyance
- Charges de gestion courante: indemnités aux élus et subventions aux associations
- Atténuation de produits: fonds de solidarité aux communes défavorisées
- Charges financières: intérêts des emprunts
- Virement à la section d'investissement

Travaux de fonctionnement prévus en 2025

Pour l'année 2025, plusieurs travaux d'entretien courant sont programmés afin de préserver notre patrimoine et améliorer le cadre de vie :

- Gravillonnage du chemin de Boutigny et du sentier des Pendants
- Rénovation de la façade nord de la grange et de la porte de la cave
- Fourniture de matériaux pour les vitraux
- Réparation du portail et de certains murs du cimetière
- Réfection des joints de trottoirs
- Rénovation des portes de l'église
- Fleurissement des espaces publics...

Ces dépenses de fonctionnement permettent de maintenir nos équipements en bon état et de valoriser notre village.

Investissements prévus en 2025

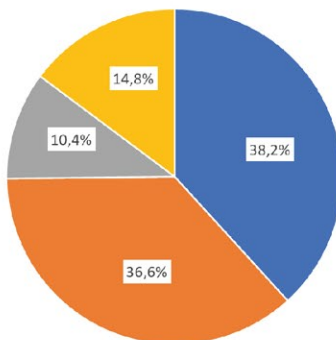
Plusieurs projets structurants sont prévus en 2025 pour améliorer les infrastructures et anticiper les besoins futurs :

- Achat de parcelles pour relier l'impasse de l'Église au Verger et agrandir l'espace autour de la mairie/école
- Plantation d'arbres sur la place et acquisition d'un vélo cargo
- Passage en éclairage LED de la Grande Rue et de la rue de Corbeil
- Installation d'une réserve incendie souple à La Padôle
- Aménagement de la plateforme du cimetière.
- Etudes dans le cadre du projet périscolaire et scolaire...

Ces investissements visent à renforcer la sécurité, la transition écologique et l'aménagement de notre commune.

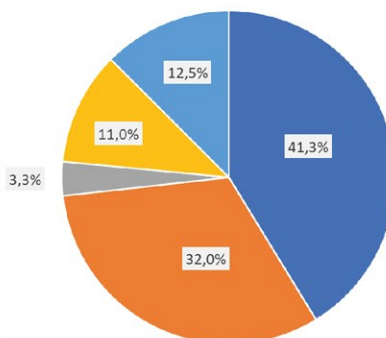
Dominique R.

Recettes d'investissement: 273 415,97 €



- Virement de la section de fonctionnement
- Emprunt et dette
- Subventions de la Région et d'investissement
- Dotations: taxes d'aménagement, fond de compensation de la TVA, excédent de fonctionnement

Dépenses d'investissement: 273 415,97 €



- Immobilisations incorporelles: Frais d'études pour projet bâtiment scolaire
- Immobilisations corporelles: Aménagement de terrains et achat d'outillage technique
- Immobilisations reçues en affectation
- Solde d'exécution négatif reporté
- Emprunts et dettes

BUDGET PRIMITIF 2025



Gîte Le Noyer
Maryse & Denis Bouchard
50 Grande Rue
91590 Mondeville

Service de réservation
GITES DE FRANCE ESSONNE
Tél : 0164972381



Marché'Phémère de Printemps

Encore une belle édition haute en couleurs et riche en visiteurs pour le 7ème Marché'Phémère !

L'association a su rebondir malgré les changements récents dans le but de poursuivre sa vocation : animer Mondeville et faire voyager le coq !

Chaque membre de l'association a à cœur de faire de chaque marché une édition unique. Cette fois, un dress code fermier a été instauré, et cette idée sera conservée car elle a visiblement bien plu !

Nous remercions chaleureusement nos partenaires 2025, qui permettent entre autres le financement des animations en nous accordant leur confiance : Ronan Guénolé (IAD), MG Auto, Tecnova, Roger Marin (Champcueil), Saulière, Crédit Agricole (La Ferté Alais), L'Atelier du bois & Les Flammes du Gâtinais, TPS, Decaudin, la SICAE, Damoiseau, StarFret, l'association Chevannes Patrimoine Environnement, les communes de Videlles et Champcueil, le Parc Naturel Régional du Gâtinais et le Département de l'Essonne.

Ainsi que tous les bénévoles qui nous aident à l'organisation, au montage, à l'installation, au rangement, au ménage, à la signalisation,...

Et enfin aux habitants, pour leur compréhension et leur adaptation lors de ce week-end qui remplit le village !

Comme d'habitude, de nombreux élus ont répondu présent.

Les commerçants présents sont toujours aussi souriants et motivés à revenir dans notre petit Mondeville, avec de plus en plus de demandes à intégrer la liste des exposants !

Nous évaluons à plus de 800 le nombre de visiteurs (proportionnellement aux litres de bière vendus !), et pas moins de 150 coqs floqués sur les vêtements de mondevillois et voisins attachés à l'esprit du village.

A chaque vacances scolaires, nous avons plaisir à le voir visiter différents pays à travers les photos que vous nous envoyez !

Grâce aux bénéfices obtenus lors de cet événement, Mondeville Mon Village a participé au financement du voyage scolaire, offert un lot pour le loto de FestiMondeville, et offert les logos et le flochage des 60 chasubles pour l'Intervillage !

Comme l'an dernier, l'association a offert à tous les élèves du village une glace du Fourgon Gourmand le 30 juin !

**Rendez-vous samedi 27 septembre
pour la prochaine édition !**

Et avant ça, ne manquez pas le retour des tracteurs agricoles pour la 4ème Fête des Tracteurs, Samedi 13 Septembre prochain !

Laetitia G.

TAXI

Allo Damien Taxi d'Itteville
06 07 97 58 95

Conventionné
Consultation, hôpitaux, Dialyse,
Rayons, rééducations etc...

Aéroports, Gares et autres

SAS Allo Damien - RCS: 981 878 531 agrément secu: 912563178





Boutique Mondeville Mon Village

Pour offrir ou vous faire plaisir, n'hésitez pas à nous contacter pour vous procurer un objet à l'effigie du village ! T-shirts, tote-bags, porte-clés, casquettes, tire-bouchons ou gobelets sont toujours disponibles !

Laetitia G.

Budget Participatif : Plantation d'arbres

Six mois après l'obtention du Budget Participatif Ecologique (voir précédent bulletin municipal) d'un montant de 3000€, nous avons enfin planté les deux arbres prévus : un Abies (sapin bleu) devant l'église, qui pourra être décoré chaque année pour les fêtes, et un Fagus Sylvatica (hêtre commun) près du tracteur.

Laetitia G.



Pause pique-nique de la FFVE pour le club de voitures anciennes Au Quart De Tour !

Après la labellisation Fédération Française de Véhicules Anciens de Mondeville en décembre dernier, nous avons accueillis pour la 1^{ère} fois le 5 avril pour une pause gustative animée et riches en échanges entre passionnés de voitures anciennes.

Laetitia G.



Retour des auto tamponneuses : un week-end de fête réussi au village !

Les 17 et 18 mai, le village a vécu un week-end haut en couleur avec le grand retour des auto tamponneuses, pour le plus grand bonheur de tous. Enfants surexcités et adultes nostalgiques ont pu s'y amuser sans retenue, retrouvant les sensations d'autrefois dans un esprit bon enfant.

Ambiance festive garantie avec manège, pêche à la ligne, stand de tir, jeu de fléchettes et bien sûr le traditionnel repas des pompiers, organisé par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers, qui a rassemblé de nombreux convives dans une atmosphère conviviale.

Un grand merci à tous les participants, associations (Festimondeville et APEM), bénévoles et visiteurs pour avoir fait de ce week-end une vraie réussite !

Nous remercions également les riverains pour leur compréhension face à la gêne occasionnée par les restrictions de circulation pendant l'événement.

Rendez-vous l'année prochaine pour encore plus de festivités !

Stéphanie G.





L'Atelier

Au début des vacances de Noël, Arnault, notre animateur du Multisport, a proposé aux enfants d'attendre Noël en mêlant sports et énigmes dans l'univers d'Harry Potter. Beau succès de cette journée de stage avec 14 enfants de Mondeville et Videlles ! La fin de l'année approchant, nous préparons la rentrée. Nos animateurs ayant des projets personnels ou des envies différentes, il y aura quelques changements. Tout n'est pas encore finalisé au moment d'écrire cet article, mais voilà nos prévisions :

Côté culture/loisirs :

- 3 cours d'Anglais en prévision (confirmation cet été) pour les enfants (CE2-CM2), les collégiens et les adultes
- Eveil musical pour les tout-petits (0-3 ans)

Côté sports :

- Zumba Kids
- Zumba adultes
- Pilates : 2 cours suivant le niveau
- Gym douce Senior
- Bungy pump(marche dynamique)

Concernant le Multisport pour les enfants, au moment d'écrire cet article, nous faisons tout pour continuer à proposer cette activité à nos petits Mondevillois. Mais nous sommes encore à la recherche d'un animateur sportif pour cette activité pour la rentrée...

Plus d'informations arriveront cet été, n'hésitez pas à nous suivre sur Facebook ou Intramuros, et notre flyer arrivera dans vos boîtes aux lettres fin août.

Contact : lateliermondeville@gmail.com ou nous suivre sur Facebook : L'Atelier Mondeville 91



FestiMondeville

L'association **FestiMondeville** a participé à l'animation de la vie du village ces derniers mois avec une série d'événements festifs, culturels et intergénérationnels.

C'est culturellement que FestiMondeville a débuté l'année 2025 avec La Quarantaine, une pièce de Jean-Pierre Martinez, interprétée par le théâtre de la roselière. A la fin du spectacle la quarantaine a été levée et acteurs et spectateurs ont partagé un moment convivial.

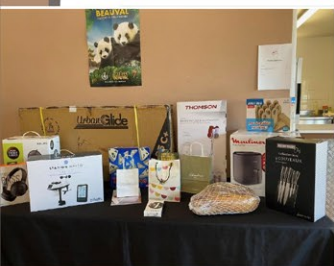
Prévu pour le mois de mars, le carnaval, toujours très attendu des enfants, qui avaient voté pour le thème « sport », a malheureusement dû être annulé en raison du mauvais temps. Mais pas question de se laisser abattre ! Le même mois, un concours de pêche a rassemblé une quinzaine d'amateurs au bord de la mare de la Padôle, où de belles truites ont été sorties dans la bonne humeur.

Pour le week-end de Pâques, la traditionnelle chasse aux œufs a ravi nos petits Mondevillois. Ils ont cherché, ils ont joué et ils se sont régalés de chocolat.

Cette année, FestiMondeville reprenait pour la première fois l'organisation d'un loto. Le succès fut au rendez-vous, avec des participants venus nombreux tenter leur chance pour remporter des lots attractifs, dont une trottinette électrique. Les bénéfices (450€) serviront à financer un spectacle lors du repas des aînés 2026, comme le faisait l'association Agit'Anim jusqu'à maintenant.

Lors de la fête du village, les bénévoles de l'association ont tenu une buvette et une vente de crêpes, contribuant comme chaque année à la convivialité de l'événement.

Enfin, au moment où nous rédigeons ces lignes, le repas du 13 juillet est en cours d'organisation pour accompagner le feu d'artifice. S'il a déjà eu lieu quand vous nous lirez, nul doute qu'il aura une fois de plus rassemblé les Mondevillois dans la bonne humeur jusque tard dans la nuit.



Nous nous retrouverons à la rentrée pour nos rendez-vous traditionnels :

- « fête du sport » le 6 septembre, avec le forum des associations.
- « vide grenier » le 14 septembre.
- « journées du patrimoine » les 20 et 21 septembre.
- « Trail du Coq » le 12 octobre : une course nature de 11 ou 22 kilomètres dont les parcours mettront en valeur le paysage mondevillois.

Nous lançons un appel à bénévoles : votre aide est essentielle pour assurer l'accueil, le ravitaillement et l'encadrement des participants. Si vous souhaitez contribuer à la réussite de cet événement, n'hésitez pas à vous rapprocher de nous (trailducoq@gmail.com)

FestiMondeville poursuit sa mission : créer du lien, faire vivre le village et partager des instants de partage. Un grand merci à tous les bénévoles et participants !

Focus concours de pêche

L'association FestiMondeville a organisé la deuxième édition du concours de pêche à la truite qui se déroula à la mare dans le hameau de la Padôle. Seize pêcheurs de 9 à 74 ans se sont retrouvés pour pêcher la soixantaine de truites qui avaient été lâchées la veille et qui provenaient de la ferme aquacole des sources d'Eclimont (91) où elles sont élevées dans l'ancienne cressonnière, alimentée par des sources.

Gilles a remporté le concours avec 1,8kg de truites pêchées et Stanny a pêché la plus grosse qui pesait 1kg ! Tous les pêcheurs ont gagné un accessoire de pêcheur et les 2 premiers ont gagné des places offertes par le zoo de Beauval et par les Bateaux Parisiens.

L'évènement a réuni dans une bonne ambiance une cinquantaine de personnes sous un beau soleil de printemps ! Le midi, une partie des truites ont été préparées à la plancha pour être dégustées sur place.

Florine H. et Nicolas G. pour FestiMondeville

APEM

Le Carnaval des Gourmandises

BIJOU

Valable du 05/01/2021 au 04/05/2021

La sélection saisonnière de Quenotte

www.bijou.com

Chers Mondevilloises et Mondevillois,

encore un beau début d'année, qui nous permet de financer en intégralité plusieurs projets pour l'école !

La bourse de printemps a permis à 664 articles de trouver un nouveau propriétaire, pour un bénéfice de 474€.

La Fête du village, qui a eu lieu sous un soleil de plomb, ravissant petits et grands, a ajouté 110€ aux profits de l'APEM.

Enfin, la vente printanière de gâteaux BIJOU a encore été un franc succès : 297 boîtes commandées pour un bénéfice de 602€ !

Nous remercions chaleureusement les bénévoles qui nous aident régulièrement, les parents qui cuisinent les gâteaux que nous vendons aux événements, et bien sûr toutes les personnes qui participent et achètent pour nous permettre d'augmenter les bénéfices !

Nous proposons à nouveau cette année le traditionnel repas lors de la fête de l'école, mais cette année, il y aura des pizzas au menu ! On compte sur vous !

Rappel : le code de réduction sur le site A qui S pour personnaliser les affaires de vos enfants est toujours valable ! Renseignez **MON2571** comme code association, vous obtiendrez 5% de réduction, et 15% seront reversés à l'APEM ! Vos commandes ont permis un bénéfice de 18,81€ en 2024 !

Pour ne rien manquer de nos actions, rendez-vous sur : Facebook (APEM 91) et Instagram (apem_91590)





Un moment chaleureux pour nos aînés

Le 9 mars dernier, la salle Fernand Pelletier a accueilli près de 70 Mondevillois à l'occasion du traditionnel repas des aînés. Un moment fort attendu qui a, une nouvelle fois, tenu ses promesses.

Soucieuse de favoriser les échanges et les instants de convivialité, la commune et le CCS ont souhaité placer cette journée sous le signe du partage et des rencontres. Objectif atteint ! Chaleur humaine et sourires étaient au rendez-vous tout au long de l'après-midi.

Nos convives ont été régalez par La Table du Hussard, fidèle partenaire de l'événement, et enchantés par un magnifique spectacle de danse donné par « Les Gambettes » décliné autour de différents thèmes, mêlant grâce et énergie.

Un grand merci à Michel et Benjamin pour leur précieuse aide dans l'organisation et le bon déroulement de la journée. L'ambiance festive a également été portée par Corinne, notre talentueuse accordéoniste, qui a animé l'après-midi avec entrain, invitant les participants à quelques pas de danse.

C'est vers 17h, après quelques derniers tours sur la piste, que chacun est reparti avec le sourire, en se donnant rendez-vous l'année prochaine. Nous adressons nos remerciements les plus chaleureux à Agit'Anim, qui a financé le spectacle pour cette dernière édition, et saluons FestiMondeville, qui reprendra désormais le relais pour l'organisation du loto.

Stéphanie G.

Ça bouge au club du mercredi !



Le mercredi 12 février, afin de fêter la chandeleur, Michelle a cuisiné des crêpes pour le goûter, pendant que les joueurs et joueuses restaient assidus à leurs parties de cartes et jeux. Celles-ci, accompagnées de chocolat ou de confitures maison faites par Daniel, sans oublier le cidre, ont été très appréciées par tous !

Le mercredi 14 mai, le club a organisé la première rencontre de jeux intergénérationnelle, faisant se rencontrer les aînés du mercredi et une quinzaine d'enfants du village dans la joie et la bonne humeur ! Evidemment, un goûter a clôturé la rencontre, faisant écho aux « à refaire » murmurés par tous ! Le 12 juin, le rendez-vous est pris pour un « pique-nique convivial » sur le parking de la salle Fernand Pelletier si le temps le permet (sinon à l'intérieur) ! Chacun est invité à apporter un plat de son choix, le CCS se chargeant des boissons. Un moment simple, chaleureux et détendu pour bien commencer l'été !

Michelle S. & Dominique R

Opération Panier Solidaire

La collecte du 8 mars dernier en partenariat avec le CCS de Videlles au profit de l'association « Le Panier Solidaire » de La Ferté Alais fut un franc succès, merci à tous les donateurs !

Il s'agit d'une épicerie solidaire qui a pour but principal d'aider toute personne rencontrant des difficultés financières ponctuelles en proposant des produits de consommation courante moyennant une participation de 10%.



Le Panier Solidaire

Rue des Pierres Rangées - 91590 La Ferté Alais
06 46 58 61 15 – le.panier.solidaire@gmail.com

Michelle S. & Dominique R.



Le CLIC Orgessonne

Centre Local d'Information et de Coordination – 25 Route d'Egry – 91290 Arpajon - 01 64 90 61 84 – clicorgessonne@orange.fr
Il s'agit d'un organisme qui s'occupe des dossiers d'aide sociale, d'APA ou d'orientations vers des professionnels.
Nous sommes conviés à des réunions concernant différents services afin d'encadrer le mieux possible les personnes en difficulté : le 13 janvier dernier à Maisse, le 16 février à Courances, le 13 mars à la maison de retraite de Milly-la-Forêt, le 1er avril à Soisy-sur-Ecole, le 15 mai à D'Huisson-Longueville, puis le 19 mai à la salle Fernand Pelletier de Mondeville pour l'Assemblée Générale du CLIC.

Michelle S. & Dominique R.

Zoom sur la Télé-assistance

Ce dispositif d'alerte en cas d'urgence est pris en charge par le Département, renseignez-vous !
Vous n'êtes pas sans ignorer que la ligne fixe téléphonique tente à disparaître, à moins de faire installer la fibre. Ce système ne pouvant pas être installé sur le téléphone portable, des recherches sont en cours pour remédier à la situation.

Michelle S. & Dominique R.

Journée des Séniors 2025

Rendez-vous le mardi 14 octobre de 9h à 17h au complexe sportif des Roches à Maisse !

Petit rappel : le programme change tous les ans, une invitation vous sera envoyée très prochainement !

Nous vous souhaitons de bonnes vacances et un très bel été !

Michelle S. & Dominique R.

Journée des séniors 2025

MARDI 14 OCTOBRE DE 9H A 17H
Complexe sportif des Roches
Rue du Stade - 91720 Maisse

PROGRAMME

- Sensibilisation aux risques : Sécurité routière, prévention des chutes, sommeil
- Atelier de prévention : Premiers secours, activité physique, sécurité routière
- Stands d'informations : CLIC Orgessonne, CPAM, ARS, France ADOT, Centraider, France Alzheimer, Essonne, AGIRC ARCCO, La Halle aux Chocolats, Entre saveur et jardin

REPAS OFFERT

TOMBOLA en fin de journée

Participation gratuite et inscription auprès de votre CCAS : 01 64 98 31 03

Intermarché agirc-arcco

Atelier « Prévention des chutes »



Toujours en partenariat avec le CCS de Videlles, un atelier gratuit sur la prévention des chutes a été proposé le 3 juin aux aînés des deux communes répartis en deux groupes et encadrés par des personnes spécialisées.

Michelle S. & Dominique R.

Repas intergénérationnel

Le 5 juin a eu lieu notre traditionnel repas intergénérationnel à la cantine.

Nos élèves ont accueilli avec joie Christiane, Lucile, Martine, Jacques, Jean-Pierre et Luc, pour un déjeuner riche en échanges et en sourires.

Nous avons aussi eu le plaisir de partager ce moment avec Stéphanie, notre Maire, Dominique et Michelle, ses adjointes, ainsi que Sandy, notre secrétaire.

Merci à Carole, Corinne, Émeline et Vanessa pour leur service et leur bonne humeur !

Entre discussions animées, souvenirs d'enfance et jeux dans la cour, petits et grands ont vécu un instant chaleureux et inoubliable.

Stéphanie G.





Comprendre, réagir, protéger : les élèves face au harcèlement

Les élèves de CE2-CM1-CM2 de la classe du Directeur de l'école Romain Amiot ont suivi une sensibilisation au harcèlement réalisée par le Major de la gendarmerie de Guigneville.

A travers des illustrations, des vidéos, des mises en situation et des échanges, l'objectif était de permettre aux enfants de comprendre ce qu'est le harcèlement et le cyber-harcèlement.

Le but est d'apprendre aux enfants à se protéger et à réagir, à exprimer leur émotion et à accepter que leur perception puisse être différente de celle des autres, et à savoir ce que dit la loi.

Ils ont été très participatifs et intéressés par ce sujet qui nous concerne tous ! Cette sensibilisation a pour objectif de participer au bien-vivre ensemble, valeur qui nous tient à cœur au sein de l'école et de notre village !

Les Responsables Parents d'Elèves

Classe de neige inoubliable pour les écoliers des Frères Montgolfier



Du 9 au 14 mars, 45 élèves de CP au CM2 de l'école Les Frères Montgolfier ont participé à une classe de neige à Pralognan-la-Vanoise, une première depuis plus de 10 ans.

Au programme : ski alpin avec passage de l'ourson et des étoiles, curling, raquettes, patinoire et visite du Parc national de la Vanoise.

Ce séjour a été rendu possible grâce à la mobilisation de l'APEM, des associations Mondeville Mon Village et FestiMondeville, des parents, de la mairie, ainsi que des élèves eux-mêmes via une vente de calendriers. Une expérience humaine, sportive et éducative qu'ils ne sont pas près d'oublier ! Merci aux enseignants et accompagnateurs pour leur engagement dans ce beau projet !

Isabelle LANGLOIS, Romain AMIOT

Les Petits Champions de la Lecture : nos élèves à l'honneur



Les élèves de CM1 et CM2 de Mondeville ont participé au concours national "Les Petits Champions de la Lecture", qui vise à promouvoir la lecture à voix haute chez les enfants de 8 à 11 ans.

Parmi eux, Benjamin, élève de CM2, s'est illustré en franchissant les deux étapes départementales avant de représenter son école à la finale régionale le 19 mai à Aubervilliers.

Félicitations à lui et à tous les élèves pour leur engagement et leur enthousiasme !

Romain AMIOT

Et les élèves de maternelle ne sont pas en reste !

Cette année la classe de maternelle travaille sur les contes. Nous avons lu de nombreux contes aussi bien traditionnels qu'issus de différentes cultures.

Dans la classe, les enfants ont à disposition des petites figurines pour s'entraîner à conter.

Nous avons aussi vu différentes versions d'un conte comme LA MOUFLE. Les moyens travaillent en théâtre sur ce titre. Ils ont fabriqué des masques et vont jouer devant la classe.

Les grands eux, apprennent à conter devant les autres. Nous avons travaillé sur le bonhomme en pain d'épice et les grands content devant toute la classe pour s'entraîner. Le but étant ensuite de conter devant les autres classes.

Pour rester sur le thème, nous avons participé à la sortie de l'USEP : la forêt des contes et pour clôturer le projet nous sommes allés visiter le château de Breteuil. C'est le château des contes de Charles Perrault. Nous avons aussi écouté une conteuse qui nous a conté le chat Botté, les Fées et Cendrillon. Ce qui a donné des idées aux grands.

Cette sortie a eu lieu grâce à l'APEM qui l'a financé entièrement (bus, entrée et conteuse).

Le mardi 1er juillet aura lieu une soirée contes à l'école pour les parents de la classe de maternelle avec le théâtre des moyens, les contes des grands et les contes de la maitresse.

Cécile LACHAISE



Le Tremplin Jeune Citoyen

Aide lors du Marché'Phémère, débroussaillage du chemin menant aux Roches ou devant le transformateur en bas de Mondeville, plantation de fleurs devant notre monument aux morts, ramassage de dépôts sauvages... voici de belles actions menées depuis le mois d'avril par 12 jeunes Mondevillois, toujours encadrés par des adultes responsables, bénévoles eux aussi.



Volontaires, plein d'entrain et d'énergie, nos jeunes bénévoles de 15 à 17 ans ont répondu à l'appel de Madame le Maire pour des missions dans le cadre du Tremplin Jeune Citoyen afin de participer :

- à la vie du village en aidant lors des événements à Mondeville
- à l'entretien de leur cadre de vie (chemins forestiers, plantation, etc...)



Ce Tremplin Jeune Citoyen est une valorisation de leur bénévolat financé par le département. Pour les 15-17 ans, il s'agit de 200€ dès 20h d'engagement afin de les aider financièrement dans un projet (BAFA, permis de conduire, mobilité douce, club de sport ou culturel, projet scolaire, etc...).



Ce bel engagement pour notre village fait chaud au cœur. Un grand merci à eux, ainsi qu'aux adultes qui les encadrent !

Alexia B.



Ça crée au service périscolaire !



L'équipe périscolaire a organisé plusieurs activités au cours de l'année, sur différents thèmes (Noël, Pâques, fête des mères et fête des pères). Les enfants ont beaucoup apprécié et ils ont pu repartir avec leurs œuvres.

Nous avons suivi une formation sur les normes HACCP de la restauration collective mi-mai sur une après-midi.

Des achats pour le périscolaires : bac à sable, cordes à sauter, ...

Un repas intergénérationnel est prévu courant juin, si le temps le permet, il se fera à l'extérieur.

L'équipe périscolaire : Carole, Corinne, Emeline & Vanessa



L'Espace Conseil France Rénov' du Parc du Gâtinais Français vous accompagne dans vos travaux de rénovation énergétique !

Vous avez un projet de rénovation énergétique ?

Agissez pour votre confort et faites appel aux conseillers de l'Espace Conseil France Rénov' du Parc du Gâtinais français pour réduire vos factures d'énergie, améliorer l'efficacité de votre logement ou valoriser votre bien immobilier. Informez-vous de manière indépendante et gratuite sur les solutions disponibles pour votre logement. Nos conseillers France Rénov' vous guident à chaque étape sur l'isolation, le choix de votre système de chauffage, ainsi que sur l'adaptation de votre logement aux situations de handicap et de vieillissement. Bénéficiez d'un accompagnement entièrement personnalisé par nos experts en rénovation de l'habitat, et découvrez les aides financières auxquelles vous êtes éligibles (MaPrimeRénov', Certificats d'économie d'énergie...) afin de concrétiser votre projet.

En 2024, nos conseillers de l'Espace France Rénov' ont apporté plus de 5500 conseils aux habitants.

Pour plus d'informations et pour prendre rendez-vous :

Contactez-nous au 01 64 98 11 79

ou sur le site : <https://eie-du-pnr-gatinais-francais.reservio.com/>



en scannant le QR code

ATTENTION

Le démarchage téléphonique pour les travaux de rénovation énergétique est interdit depuis le 1^{er} juillet 2021 !



Parc naturel régional du Gâtinais français
**SERVICE PUBLIC
DE RÉNOVATION DE L'HABITAT**

Accueil du service
infoenergie@parc-gatinais-francais.fr
01.64.98.11.79



Responsable du service
Adeline Blanc
a.blanc@parc-gatinais-francais.fr



Communauté de Communes
Entre Juine et Renarde
Gaël Pedrono
g.pedrono@parc-gatinais-francais.fr



Communauté de Communes
du Val d'Essonne
Amandine Dolizy
a.dolizy@parc-gatinais-francais.fr



Communauté
d'agglomération
de l'Étampois Sud Essonne
Guillaume Collier
g.collier@parc-gatinais-francais.fr



Communauté d'agglomération
Melun Val de Seine
Djamila Bounaga
d.bounaga@parc-gatinais-francais.fr



Pierre-Even Claux
p.claux@parc-gatinais-francais.fr

Téné Segoloni
t.segoloni@parc-gatinais-francais.fr



Communauté de Communes
du Pays de Montereau
Olivier Leriche
o.leriche@parc-gatinais-francais.fr
01.60.73.43.86



Parc naturel régional du Gâtinais français
et Communauté de Communes des Deux Vallées
Pierre-Yves Sion
p.sion@parc-gatinais-francais.fr



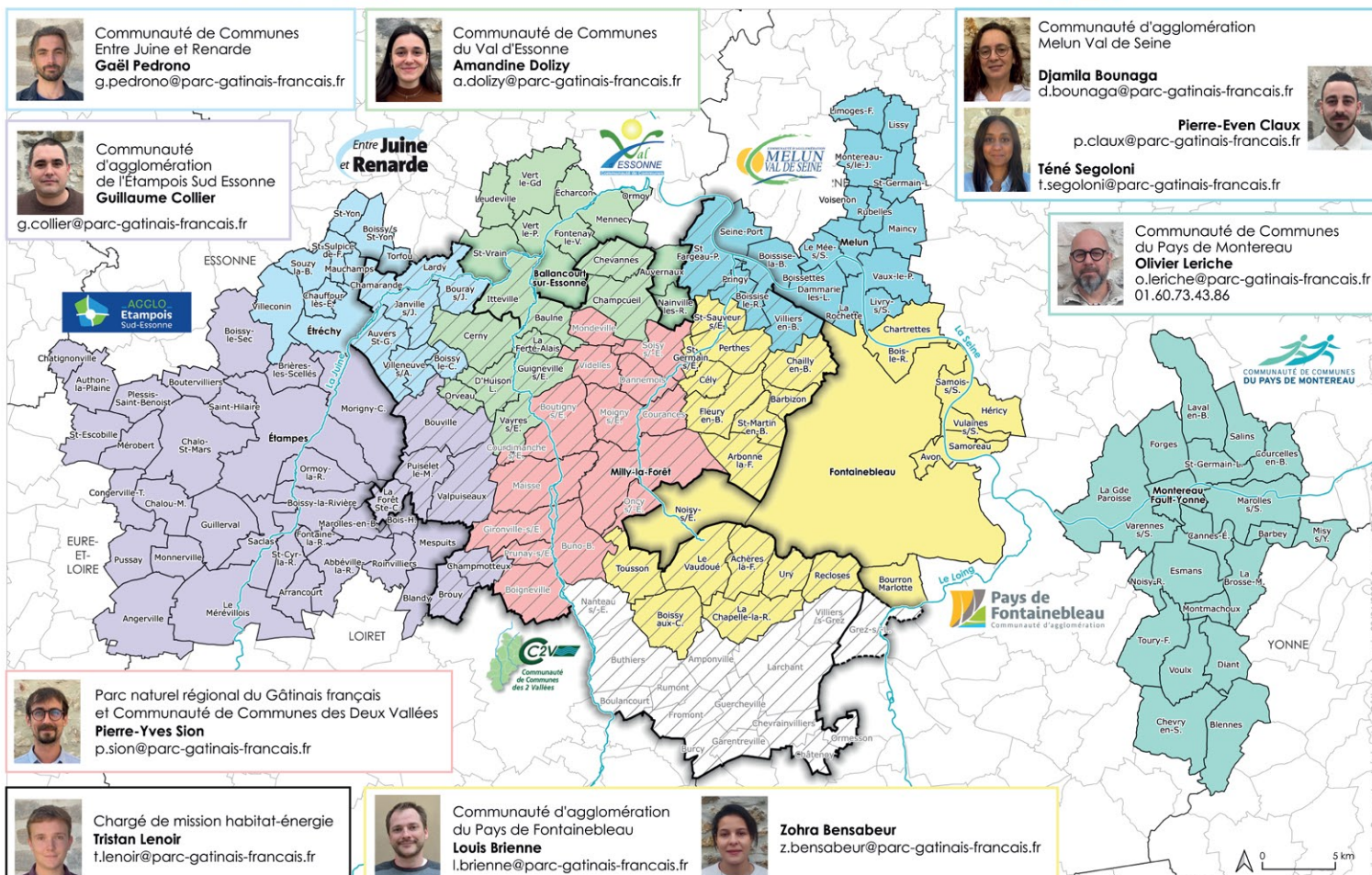
Chargé de mission habitat-énergie
Tristan Lenoir
t.lenoir@parc-gatinais-francais.fr



Communauté d'agglomération
du Pays de Fontainebleau
Louis Brienne
l.brienne@parc-gatinais-francais.fr



Zohra Bensabeur
z.bensabeur@parc-gatinais-francais.fr



0 5 km

Kit anti-fraude

Décrypter son DEVIS de rénovation énergétique et éviter les ARNAQUES

5 éléments doivent absolument figurer dans votre devis

Les mentions obligatoires RELATIVES AUX TRAVAUX

- ➔ la date du devis
- ➔ la validité du devis
- ➔ l'adresse du chantier
- ➔ la surface à isoler
- ➔ la quantité et le détail des équipements
- ➔ chaque geste de travaux éligible
- ➔ le taux de TVA

Les CRITÈRES rendant les travaux ÉLIGIBLES AUX AIDES

- ➔ Les normes et critères techniques de performance de l'équipement ou du matériau (notés dans le guide des aides ANAH)
- ➔ L'attestation du certificat de qualification Reconnu Garant de l'Environnement (RGE)
- ➔ L'attestation d'assurance.

Le MONTANT TTC de la dépense éligible

- ➔ Il doit être détaillé par type de travaux
- ➔ Pour chaque ligne de dépense, les taux de TVA doivent être indiqués
- ➔ Les coûts de main d'œuvre et de fourniture doivent apparaître

Le MONTANT TOTAL TTC à la charge du client

- ➔ C'est-à-dire le montant total TTC des travaux restant à la charge du client.

Les Conditions Générales de Vente (CGV)

- ➔ Elles doivent obligatoirement être transmises avec le devis
- ➔ On doit y retrouver entre autres :
 - . les modalités de réclamation (un formulaire de rétractation doit être joint afin de faciliter les démarches),
 - . les contacts du Médiateur de la consommation identifié sur le territoire concerné,
 - . les conditions du service après-vente.

➔ Le conseiller France Rénov' peut aider à vérifier les devis reçus.



PRENEZ RENDEZ-VOUS

Par internet :
<https://eie-du-pnr-gatinais-francais.reservio.com/>



01 64 98 11 79

infoenergie@parc-gatinais-francais.fr



Petit voyage dans le cosmos

Je viens vous raconter une expérience inoubliable que j'ai vécue le mardi 8 juin 2004 à MONDEVILLE et dont j'ai voulu faire profiter les enfants de l'école MONTGOLFIER.

Ce matin-là, je suivais le transit de VENUS (passage de VENUS devant le SOLEIL) avec mon télescope équipé d'un filtre spécial, quant à 7h 31, j'ai vu apparaître un petit point noir dans le disque solaire, j'étais sans voix, je pouvais observer ce phénomène extraordinaire qui avait eu lieu précédemment en 1882.

Sur la photo jointe, le petit point noir représente la planète VENUS (dont le diamètre mesure environ 12 000 km) sur l'énorme SOLEIL (dont le diamètre quant à lui mesure environ 700 000 km). VENUS a sensiblement le même diamètre que notre TERRE (600 km de différence environ).

VENUS dont la trajectoire devait passer par le centre du disque solaire et durer presque une journée, j'ai vite pris mon télescope pour que les enfants de notre école puissent participer à ce phénomène exceptionnel.

A la sortie (11h30), tous les enfants (une trentaine) alignés en file indienne dans la cour de la mairie sont montés un par un sur un petit tabouret pour observer ce parcours rare et extraordinaire. Les enfants restaient ébahis en apprenant que ce petit point noir était aussi gros que notre TERRE.

Cette tribulation s'est produite en 2004 (photo), en 2012 et ne se reproduira qu'en 2117 et 2245.

A quoi a servi l'observation de ce transit ?

Essentiellement à deux choses :

- La première, par la méthode des parallaxes (2 points d'observation éloignés) a permis de calculer la distance TERRE-SOLEIL (expédition du navigateur James COOK et du scientifique Le GENTIL en 1761 et 1769).
- La seconde, à connaître la composition de l'atmosphère de VENUS par l'analyse des rayons solaires la traversant.

La méthode des parallaxes a servi bien avant COOK, à l'astronome et mathématicien grec ERASTHOSTENE pour calculer par la géométrie la circonférence (donc le diamètre) de la TERRE en observant le manque d'ombre d'un puits d'ASSOUAN au solstice d'été et l'ombre d'une colonne d'ALEXANDRIE située sensiblement sur le même méridien.

Ma photo n'est pas très nette, elle est quasiment identique à la première photo du SOLEIL réalisée par FOUCAULT en avril 1845.

ATTENTION !!! il ne faut jamais regarder directement le soleil avec un appareil d'optique (télescope, jumelles...), sans protection.

Jacques CORNU
Astronome amateur





COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU SIRTOM SUD-FRANCILIEN

Le jeudi 27 février 2025, lors de la présentation du Rapport d'Orientations Budgétaires 2025, les élus ont pu constater que les efforts réalisés concernant la gestion des déchets commencent à porter leurs fruits.

Le Président du SIRTOM SUD-FRANCILIEN, Pascal SIMONNOT – Maire de Moigny sur École, a annoncé une baisse de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères et confirmé lors du vote du budget en séance publique le jeudi 4 avril dernier.

Les raisons de ce choix : « On demande beaucoup d'efforts à nos concitoyens. Ils trient de plus en plus (82% en moyenne sur les 36 communes du territoire), même si ce n'est pas encore tout le monde. C'est bien de leur envoyer un signal fort de baisse de l'impôt d'environ 4% et de leur dire « vous faites des efforts, vous avez une diminution de la fréquence de la collecte, on est obligé de réorganiser les tournées de collecte, on vous demande de composter au regard de la Loi sur les biodéchets, vous disposez d'un bon réseau de déchèterie et de bornes d'apport volontaire, les résultats sont bons et très encourageant ».

Le système de tarification incitative, en lien avec le volume de production de déchets, encourage les usagers à modifier leurs comportements en diminuant la quantité de déchets produits, en augmentant les recettes du tri revalorisé, et en adoptant un mode de consommation plus responsable. Conséquence, les tonnages diminuent et donc les coûts de traitement aussi, et par voie de conséquence les charges au titre de la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) également pour notre seul territoire francilien, allant dans l'intérêt de tous les contribuables.

En 2025, le SIRTOM est en mesure de réduire ses charges de fonctionnement à hauteur de 130 000 €, alors l'idée c'est d'en faire profiter les 24 000 habitants, ce qui représente en moyenne 5.35 € par habitant suivant le calcul des bases locatives qui sont différentes d'une commune à l'autre.

Cette baisse de la TEOM-Incitative viendra en quelque sorte, récompenser les habitants d'un engagement gagnant-gagnant entre la collectivité et les ménages. Ce que nous voulons inscrire dans les esprits, c'est que plus de tri et moins d'incivilités, c'est moins de taxes !

Mais si les habitants se remettent à mal trier, le SIRTOM SUD-FRANCILIEN sera obligé de réévaluer les impôts. Mais franchement, l'ensemble des élus pense que tout le monde fait beaucoup d'efforts, et qu'il était important de montrer que ces efforts commencent à payer et les partager. Malgré une conjoncture délicate, c'est encourageant pour nos habitants, c'est un bon signal. »





Intervillages 2025



Le 14 juin dernier, Mondeville a fièrement pris part, pour la première fois, aux Intervillages organisés à Champcueil, aux côtés de Soisy-sur-École, Beauvais et Champcueil.

Bravo Mondeville !

Une honorable 4e place (sur 4), mais surtout une grande victoire sur le terrain de la bonne humeur, du fair-play et de la convivialité ! Dès notre arrivée remarquée en tracteur, avec une magnifique banderole réalisée par les enfants du périscolaire, et en entonnant à pleine voix notre hymne Mondevillois, le ton était donné. Place ensuite aux épreuves, où l'enthousiasme et l'esprit d'équipe ont rythmé cette journée. Rencontres, retrouvailles, éclats de rire, et complicité entre générations : cette journée fut riche en émotions et en partages avec nos voisins. Un grand merci à toutes les personnes qui ont contribué à cette belle aventure : les Chefs d'équipe, les bénévoles, les couturières, les floceuses, l'équipe périscolaire, ainsi que l'association Mondeville Mon Village, qui a financé les floccages, et le Crédit Agricole qui nous a attribué une subvention. Mondeville, c'est ça : du lien, de la joie, un bel esprit collectif. Cette première participation, nous l'avons vécue avec émotion, en hommage à Xavier, qui souhaitait voir notre village participer à cet événement. Mission accomplie... et avec le sourire !

Rendez-vous en 2027, encore plus forts !

Stéphanie G.

En complément du défibrillateur disponible à la salle Fernand Pelletier, un deuxième a été installé place de l'église !



Commémoration des 80 ans de l'Armistice



Eblouissant ! Le marquage au sol a été refait Rue de Corbeil et Grande Rue !



Nous vous l'annoncions lors des vœux 2025, Mondeville vise le label « Village fleuri » ! Nous avons donc commencé le fleurissement, parant la commune d'une multitude de couleurs !



Feux interdits !

Conformément à l'arrêté municipal n°267-19-08 du 12 décembre 2008, nous vous rappelons que les feux sont interdits du 1^{er} mai au 14 septembre !



Incivilité et pollution : la commune indignée face à un dépôt sauvage dans ses bois

La commune est une nouvelle fois confrontée à des actes inacceptables d'incivilité et de non-respect de l'environnement. Mardi 13 mai, un premier dépôt sauvage de tôles en fibrociment a été découvert en bordure de route. À peine deux jours plus tard, jeudi 15 mai, un acte encore plus grave a été commis : un camion-benne a été déversé en plein cœur d'un chemin rural, en lisière de nos bois communaux.

Le spectacle était édifiant : des tuiles, des chevrons de bois, des pots de peinture, des tubes de colle, ainsi que de nombreux cartons d'emballages de fenêtres de toit (Velux) jonchaient le sol, souillant un espace naturel pourtant protégé et apprécié de tous.

Un ticket de caisse a été retrouvé sur place, permettant d'identifier un nom. J'ai immédiatement porté plainte auprès de la gendarmerie et pris contact avec la personne concernée. Malgré la confrontation, celle-ci a nié toute implication. Je lui ai alors laissé jusqu'au vendredi soir pour venir récupérer les déchets. Sans surprise, aucune démarche n'a été entreprise.

Face à cette absence totale de responsabilité, accompagnée des élus du conseil municipal, de bénévoles, et de nos jeunes ados du Tremplin Citoyen (voir article page 13) nous avons pris l'initiative de nettoyer le site le samedi. Lors de cette opération, un bon de livraison au nom d'un autre entrepreneur a également été découvert, établissant une deuxième piste. Une nouvelle plainte a donc été déposée, et des amendes ont été adressées aux entreprises identifiées.

Je tiens à exprimer mon indignation et ma détermination. Ces actes lâches et irrespectueux de notre environnement ne resteront pas sans réponse. La commune ne tolérera pas qu'on transforme nos chemins et nos forêts en décharge. La loi sera appliquée.

La municipalité rappelle que des solutions existent pour évacuer les déchets dans le respect des règles : les déchetteries sont accessibles aux professionnels comme aux particuliers. Il est inadmissible que certains choisissent la voie de la facilité au détriment du bien commun.

La mairie remercie chaleureusement les habitants, les élus, nos jeunes qui ont participé au nettoyage, et appelle chacun à rester vigilant. Préserver notre environnement, c'est l'affaire de tous.

Stéphanie G.

Merci à Xavier Billard pour ces trois années au service de la commune

Après deux années d'investissement au service de notre village, Xavier Billard a quitté la commune à la mi-avril pour se consacrer à de nouveaux projets familiaux.

Xavier a su, durant ces années, s'impliquer pleinement dans ses missions avec sérieux, professionnalisme et une grande gentillesse, des qualités qui ont marqué tant ses collègues que les élus et les Mondevillois.

Le 10 avril dernier, élus et agents municipaux se sont réunis autour d'un pot de départ convivial pour saluer son engagement et lui témoigner leur reconnaissance.

Nous remercions chaleureusement Xavier pour son implication et lui adressons tous nos vœux de réussite et d'épanouissement dans cette nouvelle étape de sa vie.

Stéphanie G.



Un nouveau visage dans l'équipe communale : bienvenue à Stéphane !

Depuis le mois d'avril, un nouveau renfort a rejoint notre équipe municipale : Stéphane LEFAUX, habitant de Videlles et désormais en CDD chez nous pour remplacer Xavier BILLARD.

Beaucoup d'entre vous le connaissent déjà, Stéphane est un voisin, toujours souriant et disponible. Après plus de 10 ans de métier en tant que maçon, il a choisi de changer de voie pour se rapprocher d'un emploi au service de la collectivité, tout en mettant à profit ses solides compétences manuelles.

Avec son expérience dans le bâtiment, il va nous prêter main-forte pour l'entretien courant des bâtiments communaux et les petits travaux du quotidien, toujours utiles et bienvenus dans une commune comme la nôtre !

Nous lui souhaitons la bienvenue et vous invitons à aller à sa rencontre lors de ses interventions dans le village !

Stéphanie G.





Contacts Mairie

Pour contacter votre Mairie :

Horaires d'ouverture au public : **Mardi & Jeudi de 10h00 à 12h00**

Permanence téléphonique et accueil sur rendez-vous uniquement :

Lundi & vendredi de 9h00 à 17h30

Mardi de 9h00 à 19h00

Jeudi de 9h00 à 18h00

Samedi (semaines paires) de 10h00 à 12h00

N'hésitez pas à contacter Sandy, notre secrétaire de mairie, par téléphone au 01 64 98 31 03 ou par mail à l'adresse mairie@mondeville91.fr, ou à laisser vos coordonnées sur le répondeur afin de prendre un rendez-vous pour vos démarches ou besoins !

Portable d'astreinte (en cas d'urgence uniquement) :

06 83 64 07 30

Joignez les différents services :

mairie@mondeville91.fr

ccs@mondeville91.fr

communication@mondeville91.fr

contact-periscolaire@mondeville91.fr

ecole@mondeville91.fr

finances@mondeville91.fr

Etat Civil

Baptême civil :

Alessio Théodose, le 19 avril 2025

Naissance :

Isaac Le Marchand, le 22 février 2025 à Etampes

Décès :

M Claude Pescheux, le 8 février 2025, à l'âge de 71 ans

M Xavier Bodineau, le 7 mars 2025, à l'âge de 54 ans

M^{me} Laure Soullié, le 27 mars 2025, à l'âge de 47 ans

Mme Corinne Baltès, le 3 juin 2025, à l'âge de 61 ans

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux Mondevillois.
Nous les invitons à venir se présenter en Mairie !

Numéros Utiles

Pompiers : 18

SAMU : 15

Police secours : 17

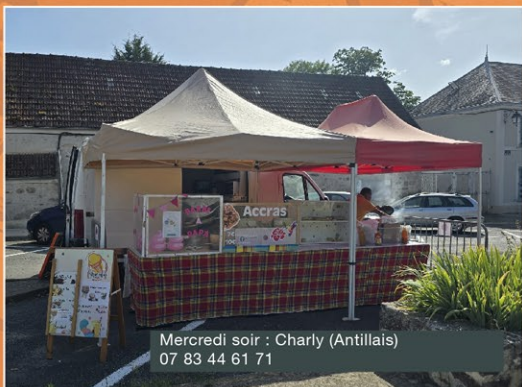
SOS Médecins : 0826 889 191

SIRTOM : 01 64 99 31 81

VEOLIA (urgences techniques) : 09 69 36 86 24

SICAE : 01 69 90 65 43

Nos Food-trucks



FOOD
TRUCK